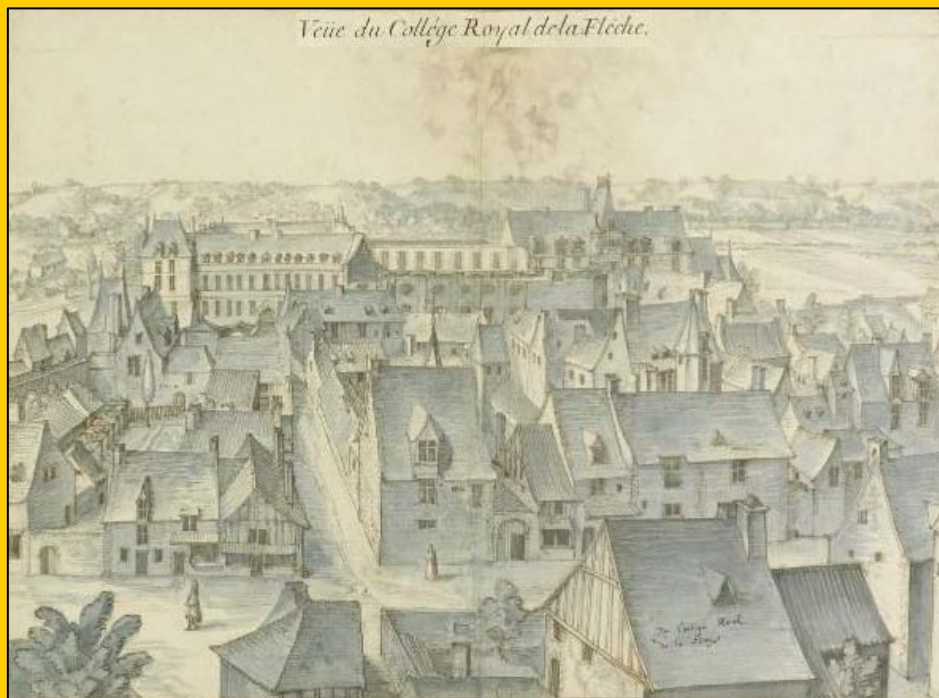


Principes d'escrime



M. Quicque

1805



Le Conservatoire

Escrime : Art de manier une arme blanche.

A partir du XVII^e siècle, naît une véritable École française d'Escrime, riche d'une centaine de traités.

Le Conservatoire a pour vocation de faciliter l'accès aux traités de l'École française d'Escrime, pour en favoriser l'étude, permettre une meilleure connaissance des escrimes héritées du passé et une pratique renouvelée.

Ce fichier est téléchargeable à l'adresse internet ci-dessous. Vous pouvez en faire une utilisation personnelle, sans toutefois le rendre téléchargeable à partir d'un autre site, ou par un autre procédé.

This file can be downloaded at the url beside. You can make a personal use, but don't put this file on an other website or don't let it downloadable elsewhere.

ensiludium.free.fr

Ce traité a été publié en 1805, par celui qui se présente comme maître d'armes du collège de la Flèche. Or, en 1805, de collège de la Flèche, il n'y avait plu !

Le collège de la Flèche est crée en 1603, Henri IV le confiant aux jésuites, autorisés à revenir en France. Ces derniers sont à nouveau expulsés du pays en 1762. Le collège perdure jusqu'à la Révolution, en 1793, année où il ferme. En 1808, l'empereur Napoléon y transfère le Prytanée de Saint-Cyr, et la Flèche héberge dorénavant un établissement scolaire militaire.

Ainsi, en 1805, le collège n'existe plus. Pourtant, Quicque (curieux nom) se réclame comme un des professeurs. Autre curiosité, l'auteur achève sa dédicace en se déclarant l'humble serviteur de messieurs les élèves du collège : étrange au temps des lycées napoléoniens.

Il faut donc une explication logique : sans doute le livre de Quicque a été écrit avant 1805, avant la Révolution, au moment où l'établissement s'appelait effectivement le collège de la Flèche.

Quicque (est-ce un surnom ?) affirme que son ouvrage est la seconde édition, et qu'il a vingt-cinq ans de pratique. Sans doute, s'agit-il d'un traité écrit au 18^{ème} siècle.

PRINCIPE D'ESCRIME

Dédiés à MM. Les élèves du collège de la Flèche,
fondé par Henri le Grand.

PAR M. QUICQUE,
Professeur au dit Collège.

Seconde Édition,
Revue et corrigée.

A la Flèche,
De l'imprimerie de Royer
1805

A messieurs les élèves du collège de la Flèche.

Messieurs,

En mettant la dernière main à cet ouvrage déjà connu, j'ai été animé par deux motifs également puissants : vos progrès dans l'art de l'escrime et l'honneur de vous offrir ce fruit de mur réflexion et de mon expérience. Je me suis flatté que vous ne dédaignerez pas ce faible témoignage du désir que j'ai de vous être utile et agréable.

J'ai pensé que ceux d'entre vous qui, déjà ont obtenu des succès dans la carrière où je les ai fait entrer, accueillerait favorablement un travail uniquement destiné à les y fortifier ; et que ceux qui, à raison de leur âge trop tendre, n'ont pu encore s'y présenter, jugeraient à l'avance de mon zèle pour eux, par celui dont je me fais gloire envers leur aîné.

Quand je mets des leçons utiles sous les yeux de ceux à qui je suis spécialement chargé de les expliquer, personne sans doute, ne m'accusera de tomber dans la flatterie, mais tout le monde verra combien je suis jaloux d'acquérir de nouveaux droits à votre confiance et à votre estime.

Cela sous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Quicque

Introduction

L'usage de la pointe, connu d'abord à Athènes, fut bientôt perfectionné par les Romains sous le nom d'Escrime ; mais, de leur temps et durant plusieurs siècles de notre monarchie, c'était plutôt une pratique brutale qu'un art méthodique fondé sur l'adresse et la légèreté. Des armes d'une certaine force et d'une certaine trempe, donnèrent des avantages infinis. Vinrent ensuite les armes enchantées de la chevalerie.

Pour donner à l'Escrime un certain lustre, Louis XIII, Roi de France, accorda en 1643, des lettres-patentes aux maîtres d'armes : en effet, cette profession mérite des encouragements. Pour l'homme sage la connaissance des armes est un motif de sécurité contre les attaques des malintentionnés, et un moyen également propre à développer les grâces du corps et à entretenir ses forces.

L'Escrime a pour base les mouvements de la nature ; il s'agit d'en développer les usages. Vingt-cinq années d'exercice m'ont fourni grand nombre de combinaisons ; c'est leur résultat présenté d'une manière simple et concise, que j'offre en ce moment à mes Élèves.

PRINCIPES D'ESCRIME

CHAPITRE 1

Manière de connaître le fort et le faible d'une épée.

Le fort d'une épée s'étend depuis la garde jusqu'au milieu de la lame, et le faible depuis le milieu jusqu'à la pointe. De cette observation dépend la connaissance des parades, et de tous les coups portés tant au dedans des armes qu'au dehors.

CHAPITRE 2

De la Garde.

Pour bien se mettre en garde, il faut d'abord placer ses talons l'un contre l'autre, de manière que les pieds forment une équerre, puis se tenir le corps d'aplomb sur les hanches, la tête droite et en face de son adversaire ; il faut ensuite élever les deux bras de façon que le bras droit soit tant soit peu plié mais flexible, que la main soit à la hauteur du téton droit, le coude rentré en dedans la main tournée de quarte¹, et la pointe de l'épée un peu plus haute que la main ; le bras gauche doit former un quart de cercle la main à hauteur de la tête ; d'après cela, on pliera les deux jarrets et on avancera le pied droit à la distance d'une semelle et demie ou deux, selon le personnes, plus ou moins fendu ; avoir soin que le corps soit plus sur la partie gauche, et que le genou tombe perpendiculairement au bout du pied gauche, le corps bien droit et d'aplomb sur les hanches. Voilà la garde.

¹ Il est bon d'observer qu'il n'y a que deux positions ; la première est de quarte, les ongles en l'air ; et la seconde de tierce, les ongles en bas.

CHAPITRE 3

De l'allongement.

Lorsque l'on est en garde de la manière prescrite, on fait partir la main droite la première, à la hauteur de l'œil gauche ; puis on porte son corps en avant, et l'on se soutient au-dessus du genou droit, ayant les épaules bien effacées, la tête droite, le bras gauche à six pouces environ de la cuisse et en ligne transversale avec le bras droit : on fait ensuite son allongement de manière que le talon droit se trouve à quatre semelles de distance du talon gauche, et que le genou tombe perpendiculairement sur la boucle du soulier : le corps doit alors se trouver droit au milieu de l'écart, le genou gauche doit être tendu, et le pied ferme. L'allongement étant fini, on se relève promptement en garde.

CHAPITRE 4

Exercice.

Pour s'accoutumer à tirer et à se relever avec facilité, on pourra former un balancement tant des bras que du corps, en restant toujours de pied ferme. Ce balancement se fait de la manière suivante : le corps étant bien placé dans sa garde, le premier mouvement sera de porter le corps en avant, puis de le soutenir au-dessus du genou droit, ayant le jarret gauche bien tendu, la main droite à la hauteur de l'œil gauche, le bras gauche baissé et soutenu à six pouces de la cuisse gauche. En se relevant, on reportera son corps sur la partie gauche (comme nous l'avons dit plus haut) ; et, rabaisant la main droite à la première position, on relèvera le bras gauche en quart de cercle, ayant la main à la hauteur de la tête.

CHAPITRE 5

Des parades en général, et de la parade de quarte en particulier.

Lorsqu'on tirera quarte dans les armes, on parera quarte ; ce qui se fait en dormant avec le fort de l'épée un coup sec sur le faible de l'épée de son adversaire, ce qui s'appelle parer du fort au faible de l'épée.

La parade de quarte pour être bonne, doit être légère et détachée.

CHAPITRE 6

De la parade de tierce.

Étant engagé de quarte dans les armes, si l'on vient à dégager pour tirer tierce ou quarte sur les armes, il faut tourner la main de tierce, en frappant du fort de l'épée un coup sec sur le faible de l'épée de son adversaire, ayant le bras bien tendu, la main à la hauteur de la hanche, et la pointe de l'épée dans la ligne du corps.

CHAPITRE 7

De la parade du contre de quarte.

Pour parer au contre de quarte, il faut suivre l'épée de son adversaire, lorsqu'il dégage sur les armes, et parer quarte au lieu de tierce c'est-à-dire, si l'on dégage quarte Sur les armes, contre-dégager et parer d'un coup sec du fort au faible de l'épée.

CHAPITE 8

De la parade du contre de tierce.

La parade du contre de tierce se fait en suivant l'épée de son adversaire, lorsqu'il dégage dans les armes, et en parant tierce ; en sorte que s'il dégage vivement dans les armes, on contre-dégage et on pare tierce, ce qui fait l'opposé du contre de quarte.

CHAPITRE 9

De la parade du cercle.

On fait la parade du cercle en tournant les ongles en l'air, tenant le poignet élevé, le bras tendu et la pointe de l'épée basse.

CHAPITRE 10

De la parade d'octave.

La parade d'octave est la même que la parade du cercle, quant la position de la main, c'est-à-dire, que le bras est tendu, la main haute, tournée de quarte et la pointe de l'épée basse.

Cette parade a lieu lorsque l'on trompe la parade du cercle ; il faut alors revenir promptement en dehors, sans déranger la main. On peut encore avec cette parade, éviter le coup de seconde.

CHAPITRE 11

De la parade de prime.

Pour parer prime, il faut en levant la main droite à la hauteur du front, et en tournant tout à fait les ongles en dessous, baisser la pointe de l'épée de façon qu'elle couvre tout le devant du corps ; puis, avec le fort du tranchant, parer le faible de l'épée de son adversaire, lorsqu'il vient à diriger son coup au dedans des armes, et en retirant le corps sur la partie gauche, et demeurant ferme sur les jambes.

Cette parade produit le même effet que la parade du demi-cercle, avec la différence qu'elle n'a qu'une seule riposte.

CHAPITRE 12

De la parade de quinte, ou parade naturelle.

Si l'on vient à tromper la parade de prime, ce qui peut se faire aisément, on revient en dehors la main de tierce et la pointe basse, comme après avoir paré prime ; c'est ce qu'on nomme parade de quinte. Cette parade, qui ne peut guère avoir lieu autrement, s'appelle parade naturelle, parce que les jeunes gens en font plus d'usage que d'aucune autre, jusqu'à ce qu'ils aient l'habitude des armes.

CHAPITRE 13

De la parade du demi-contre de quarte.

Si, après avoir paré le, demi-cercle et l'octave on faisait une retraite du corps pour faire une reprise de quarte dans les armes, il faudrait revenir à la parade de quarte qui, pour lors, est la parade du demi-contre, puisque la pointe a décrit un demi-cercle de la parade d'octave à celle de quarte.

CHAPITRE 14

De la parade du demi-contre de tierce.

La parade du demi-contre de tierce n'a lieu qu'après avoir paré le demi-cercle, en observant de n'abandonner le fer que le moins qu'il est possible, de crainte d'être surpris par un coup de reprise.

Si, après avoir paré le demi-cercle, l'adversaire se remettait en garde, il faudrait ramener l'épée du demi-cercle à la parade de tierce ; c'est ce qu'on appelle demi-contre de tierce.

CHAPITRE 15

De la parade du demi-cercle.

SI, après avoir paré le contre de quarte et le simple de tierce, on faisait une reprise dans les armes, il faudrait baisser vivement la pointe de l'épée sous la ligne du bras, en tournant la main de quarte, et frappant du fort de l'épée le faible de celle de son adversaire, le bras tendu et la main bien soutenue ; c'est ce que l'on nomme parade du demi-cercle.

CHAPITRE 16

Exercice des parades et ripostes.

Le premier qui tirera quarte dans les armes sera paré de quarte, et la riposte sera rendue sur la même ligne ; si l'adversaire se relève à la parade de quarte, l'on dégagera quarte sur les armes, pendant qu'il fera sa retraite pour se remettre en garde.

Celui qui tirera tierce ou quarte sur les armes, sera paré de tierce, et on lui rendra la riposte sur la même ligne ou en seconde, s'il avait le poignet trop élevé ; et s'il se relevait à la parade de tierce, l'on dégagerait quarte dans les armes.

L'épée étant engagée de quarte dans les armes, le tireur, en dégageant, tirera tierce ou quarte sur les armes, et son coup sera renvoyé sur la ligne du dedans (cela par la parade du contre de quarte) ; et on lui rendra riposte de quarte. On peut encore marquer la feinte une, deux, et tromper la parade du demi-

cercle. Si l'adversaire se relève à la parade du demi-cercle, étant engagé de tierce, le tireur, en dégageant, tirera quarte dans les armes. Le coup sera renvoyé sur la ligne du dehors par la parade du contre de tierce, en rendant riposte en tierce, si l'on a baissé le poignet ; si, au contraire, on l'a élevé, on tirera seconde et, si le coup est paré du demi-cercle, et qu'on vienne à riposter, on se relèvera à la parade de prime, et on rendra riposte en prime.

CHAPITRE 17

Ripostes après la parade du cercle.

L'Épée étant engagée de quarte sur les armes, le premier qui tirera quarte dans les armes sera paré par la parade du cercle, et on rendra la riposte droite. Si l'adversaire se relève par la incline parade, on la lui trompera en contre-dégageant sous la ligne du bras ; pour lors le coup sera paré d'octave ; et, si on vient à riposter, on se relèvera à la même parade ; et, au lieu de rendre la riposte droite, on pourra tirer quarte dans les armes.

CHAPITRE 18

Manière d'entrer en mesure et d'avancer sur son adversaire.

Lorsqu'on se trouve hors de mesure avec son adversaire, le moyen d'y rentrer est de lever le pied droit au ras de terre, et de l'avancer en ligne droite dans la longueur d'une semelle, faisant suivre le pied gauche à proportion, et observant de se tenir le corps ferme sur la partie gauche, d'avoir les épaules bien effacées et le bras flexible ; on présente alors la pointe de l'épée vis-à-vis le téton droit de son adversaire, pour pouvoir parer et tirer, en cas qu'il vint à vous surprendre par des coups d'arrêts.

CHAPITRE 19

De la marche.

Étant hors de mesure, l'épée engagée de quarte dans les armes, on avance sur son adversaire de la manière prescrite dans le chapitre précédent ; et s'il ne forme point de parades, on tire vivement la feinte une, deux, dans les armes si, au contraire, il s'oppose à la parade de quarte, on dégage vivement quarte Sur les armes : s'il est engagé de quarte dans les armes on passe la pointe de l'épée en quarte sur les armes, en avançant sur lui ; s'il va à la parade de tierce, on dégage quarte dans les armes ; et si, au lieu de parer tierce, il pare le contre de quarte, on contre-dégage sur les armes.

Il faut observer de marcher à petits pas lorsqu'on avance sur son adversaire, n'avoir le corps en arrière et ferme sur les jambes, la main devant soi, et le bras flexible, présentant le bouton de l'épée vis-à-vis le téton droit de l'adversaire, pour éviter la surprise des coups d'arrêts.

CHAPITRE 20

Manière de rompre la mesure, ou de s'éloigner de son adversaire.

Lorsqu'on se trouve poursuivi par son adversaire avec trop d'impétuosité, il faut rompre la mesure, c'est-à-dire, reculer le pied gauche de la longueur d'une semelle, et faire suivre le pied droit dans la même proportion ayant le corps ferme sur la partie gauche, les épaules bien effacée et la main droite devant soi, afin d'être toujours prêt à parer et à riposter si l'on venait à tirer.

On peut encore rompre la mesure d'une autre manière : cette manière consiste à porter le pied droit à côté du talon gauche, ayant le corps droit, les jambes bien tendues et l'épée devant soi ; alors, si l'on vient à tirer, il faut lâcher, le pied gauche en arrière environ à deux semelles de distance du pied droit. Ce coup demande beaucoup de vivacité.

CHAPITRE 21

Du salut du mur.

Étant dans la garde expliquée ci-dessus, on commence par ôter son chapeau, en écartant le bras droit en dehors et portant la pointe de l'épée basse. On prendra sa mesure en formant son allongement sur son adversaire et sans toucher² ; il faut ensuite se relever promptement, passer le pied droit à la troisième position, derrière le gauche, et saluer en quarte et en tierce, puis remettre son chapeau et se remettre en garde, l'épée devant soi.

CHAPITRE 22

Du mur.

Lorsqu'on est rentré en garde l'on engage tant soit peu la pointe de son épée au-dehors des armes, puis, corps droit et ferme, on passe son épée au-dedans des armes, en levant le poignet à la hauteur de l'œil gauche, et l'on fait son allongement à la distance de quatre semelles du talon gauche au talon droit, observant de baisser le bras gauche en même temps que le droit est levé. Quand l'adversaire aura formé sa parade de quarte on laissera obéir le poignet en quarte, et on se remettra en garde, l'épée devant soi, le bras tant soit peu plié, afin que le poignet soit plus flexible ; puis, étant relevé en garde, l'épée engagée de quarte dans les armes, on dégagera quarte sur les armes, en levant le poignet, afin d'entrer plus facilement du fort au faible de l'épée de son adversaire. Sitôt que l'adversaire formera la parade de tierce on laissera obéir le poignet en tierce, puis on se remettra en garde, en réitérant plusieurs fois les mêmes coups ; et, pour finir de tirer au mur, l'épée étant engagée de quarte sur les armes, on passera l'épée de quarte dans les armes, en écartant tant soit peu le bras droit, la pointe de l'épée basse. On fera ensuite en avant un petit pas du pied droit, et l'on portera le pied gauche de manière que le talon touche la boucle du soulier droit. D'après cela, l'on rapportera le pied gauche en arrière, à la distance de deux semelles, et l'on remettra son corps sur la partie gauche, l'épée en dehors et la pointe basse, pour laisser prendre mesure à son adversaire. C'est alors que l'on ôte son chapeau. Les deux tireurs doivent, en se relevant, passer le pied droit derrière le talon gauche et

² Il serait malhonorable de toucher son adversaire, attendu qu'il livre tout son corps en laissant prendre la mesure. La bienséance exige encore qu'on laisse un étranger tirer le premier.

saluer ensemble, avant de se remettre en garde.

Le mur étant le miroir des armes, on ne peut trop s'attacher à cet exercice : c'est là qu'on peut déployer ses grâces, en faisant l'application des principes.

CHAPITRE 23

Exercice des contres.

Le premier qui tirera quarte sur les armes, sera paré du contre de quarte ; et, moment où il fera sa retraite pour se remettre en garde, l'adversaire tirera quarte sur les armes, lequel coup sera également paré du contre de quarte et récidivé plusieurs fois. Ce jeu peut également se former par le contre de tierce et le demi-cercle, et être doublé par les tireurs exercés. Rien ne prépare mieux aux parades et ripostes pour l'assaut.

CHAPITRE 24

Du salut de l'assaut.

PREMIÈRE POSITION : Pour un faire le salut des armes, il faut se placer en garde, la pointe de l'épée vis-à-vis son adversaire, puis faire deux appels du pied droit, porter la main gauche au chapeau, et, en même temps qu'on se découvre, lever la main droite à la hauteur de la tête, en baissant la pointe de l'épée et portant le pied droit derrière le gauche, les jarrets bien tendus et le corps droit sur les hanches.

SECONDE POSITION : Pour la seconde position, il faut porter le pied gauche derrière le droit, à la distance de deux semelles, en pliant les deux jarrets, puis, le corps porté sur la partie gauche, baisser la main droite vis-à-vis le téton droit, la pointe de l'épée étant un peu plus haute que la main, et frapper deux appels de pied droit.

TROISIÈME POSITION : Après avoir frappé deux appels du pied, on passe le pied gauche devant le droit, en sorte que le talon gauche soit à côté de la boucle du soulier droit, puis, ayant les jarrets bien tendus, on salue les personnes qui composent l'assemblée, en portant la main droite en dedans et les ongles en l'air, ensuite en dehors les ongles en bas, observant surtout de fixer les personnes que fort salue.

QUATRIÈME POSITION : Après avoir, salué en quarte et en tierce, on

remet son chapeau, en portant l'épée devant soi, puis on avance le pied droit à deux semelles de distance du talon gauche, en pliant les jarrets, comme on l'a fait pour ce qui concerne la garde.

CHAPITRE 25

De l'assaut et de la manière d'attaquer.

Il y a plusieurs manières d'attaquer dans les armes ³ : d'abord en avançant à petits pas, après s'être mis hors de mesure toutefois de crainte d'être surpris ; alors on attaquera en quarte, soit en dedans soit eu dehors des armes pour découvrir les parades que l'adversaire pourrait opposer, c'est-à-dire, par exemple, que si l'on est engagé en quarte dans les armes, on commencera par attaquer en quarte sur les armes, en formant un appel du pied. Si l'on s'oppose à la parade de tierce, on dégagera vivement quarte dans les armes, et l'on se relèvera par un contre, pour éviter la riposte.

On peut faire la même attaque dans les armes pour tirer dessus : si l'on pare le coup de tierce, le poignet haut, on baissera la pointe de l'épée sous le bras, la main de tierce, ce qui forme le coup de seconde que l'on tirera vivement le coup étant touché, on se remettra en garde, l'épée devant soi.

L'épée étant engagée de quarte dans les armes, on marquera la feinte une, deux, en observant la parade que l'adversaire peut former : s'il pare au simple de quarte, on doublera la feinte ; s'il pare du demi-cercle, on marquera la feinte une deux, et on trompera la parade du demi-cercle.

L'épée étant engagée de quarte sur les armes, on fera un coupé d'attaque dans les armes, en frappant un appel du pied. Si l'on ne va point à la parade, on tirera droit dans les armes du fort au faible de l'épée ; et si l'on va à la parade de quarte, on dégagera vivement quarte sur les armes : si l'on pare le coup de tierce, on fera une reprise de quarte dans les armes ; et, si le coup est paré au contre de quarte, on se remettra en garde, l'épée devant soi, pour éviter la riposte.

Le coup étant paré au contre de quarte, on trompera la parade du contre par un doublé que l'on tirera vivement en quarte sur les armes ; et, si l'on revient à la parade du simple de tierce, le poignet haut, on fera une retraite du corps, et on tirera vivement un coup de reprise de quarte dans les armes ; si l'on pare au contre de quarte et au simple de tierce, on trompera la parade du contre et du simple par un doublé et dégagé dans les armes ; si l'on pare le

³ *Savoir par appels par engagements d'épée, par coupés d'attaque et par demi-bottes selon la manière des pareurs.*

doublé par le contre de quarte et le demi-cercle, on trompera ces deux parades, en doublant et trompant le demi-cercle.

Si l'adversaire parait le coup d'octave, sans riposter, on feindrait de se remettre en garde, et l'on ferait un coup de reprise de quarte dans les armes.

Si l'adversaire, ayant l'épée engagée de quarte sur les armes, marchait en forçant sur le fer, sa pointe hors de la ligne, il faudrait dégager et tirer quarte dans les armes ; si le coup était paré de quarte, le poignet trop bas, on ferait une autre retraite du corps, comme si l'on voulait se remettre en garde, puis on tirerait la feinte de quarte dans les armes ; au contraire, il était paré au contre de tierce, on se remettrait vivement en garde, et l'on tirerait un coup de reprise de quarte dans les armes, ensuite on se remettrait en garde.

S'il était paré au contre de tierce, on tromperait le contre en suivant l'épée deux fois, et en tirant ferme dans les armes.

Si, après avoir paré au contre de tierce, l'adversaire revenait à la parade de quarte, on tromperait le contre, comme nous venons de l'expliquer ensuite on dégagerait quarte sur les armes ; et s'il revenait à la parade de tierce, on ferait la retraite du corps et on tirerait un coup de reprise dans les armes, la main de quarte.

CHAPITRE 26

Des engagements d'épée.

Les engagements d'épée ne sont que des changements de quarte en tierce et de tierce en quarte, en formant un froissement sur l'épée de l'adversaire, pour l'obliger à tirer, afin d'avoir des parades et ripostes sûres.

On s'y prend de la manière suivante, pour produire ces engagements : L'épée étant engagée au dedans des armes, on l'a fait passer vivement en quarte sur les armes, en formant un froissement ou petit battement, la main tournée de tierce, le corps en arrière et ferme sur la partie gauche.

Si, au moment où l'on forme son engagement, on venait à tirer tout à coup dans les armes, on parerait de quarte, en frappant un coup sec du fort de l'épée sur le faible de celle de son adversaire, ensuite on riposterait droit dans les armes, lorsqu'il fait sa retraite pour se mettre en garde.

L'épée étant engagée de quarte sur les armes, on formera un engagement de quarte dans les armes.

Si, sur engagement, on venait à prendre un coup de temps, en contre-dégageant quarte sur les armes, on formerait une parade de tierce, et l'on rendrait riposte de tierce ou quarte sur les armes.

Si, après avoir paré de tierce, on se relevait, le poignet trop haut et la pointe haute, on rendrait la riposte en seconde, ou l'on tirerait quarte dans les armes.

Si, après avoir formé un engagement de tierce, on venait à prendre un coup de temps dans les armes, on parerait de quarte ; et, si l'adversaire se relevait à la parade de quarte, il faudrait dégager vivement quarte sur les armes : le coup étant touché, on se remet en garde, l'épée devant soi.

Si le coup était paré par la parade de tierce, on ferait une retraite du corps, et l'on tirerait quarte dans les armes, ce qui serait un coup de reprise.

L'on peut encore sur le coup de temps, lequel se fait en tirant sur l'engagement de tierce, parer vivement quarte et tirer la feinte une, deux, pour tromper la parade de quarte et celle de tierce.

Comme il pourrait se faire qu'en formant des engagements, on prît des coups de temps, surtout n'en connaissant pas le danger, les engagements ne conviennent qu'à des personnes versées dans la connaissance des armes.

CHAPITRE 27

Des appels de pied ferme.

Lorsqu'on sera bien en garde, l'épée devant soi, la main de quarte, il faudra, pour former un appel, passer l'épée de quarte sur les armes, en frappant du pied droit, et si l'adversaire vient à la parade de tierce, on dégagera vivement quarte dans les armes.

Si l'on pare au contre de quarte, on contre-engagera et l'on tirera quarte sur les armes.

Si l'épée est engagée de quarte sur les armes, on fera un appel, en passant l'épée dans les armes : si l'on pare quarte, on dégagera quarte sur les armes, et si l'on va à la parade de tierce, on pourra faire une reprise dans les armes : si, au lieu de parer quarte, on pare au contre de tierce, il faut faire un contre-dégagement et tirer quarte dans les armes, puis se relever promptement l'épée devant soi.

Si, en formant des appels, tant en quarte dans les armes qu'en dessus, on ne pouvait forcer l'adversaire à former des parades, alors on passerait la feinte une, deux, tant au dedans des armes qu'au dehors, ce qui pour lors l'obligerait à former des parades, et surtout de prendre garde aux coups de temps.

Tous ces coups demandent de la vitesse ; il faut s'attacher à les saisir avec précision.

CHAPITRE 28

Des coulés.

L'épée étant engagée de quarte sur les armes, pour faire un coulé, il faut glisser le long de la lame de son adversaire, en soutenant bien son corps. S'il ne forme point de parades, il faut tirer le coup droit sur les armes, et, s'il s'oppose à la parade de tierce, il faut dégager quarte dans les armes, le corps bien soutenu ; si, au lieu de parer tierce, il vient à former la parade du demi-cercle, il faut tromper cette parade en faisant suivre son épée autour de celle de son adversaire, et tirer quarte sous la ligne du bras ; s'il revient à la parade d'octave il faut faire une retraite du corps, présentant la pointe de son épée vis-à-vis le téton droit de son adversaire, ensuite tirer quarte droit dans les armes. Le coup tiré, on se remet en garde.

OBSERVATIONS.

Les coulés ne doivent se faire qu'avec les tireurs qui ont le bras trop plié, et qui ne forment aucune parade. C'est un moyen de les obliger à parer ou à forcer sur la lame de l'épée de leur adversaire ; s'ils viennent à forcer et à se découvrir, l'on dégage vivement, soit au dedans des armes, soit au dehors ; si, au contraire, ils forment des parades, on s'attache à les tromper comme il a été dit ci-devant.

En formant des coulés, on fera bien de se couvrir le plus qu'il sera possible, sans forcer sur la lame de son adversaire, et de bien soutenir son corps en formant son coulé. Il faut encore se méfier des parades et ripostes que l'adversaire pourrait faire au moment où l'on s'y attend le moins. Sans cette précaution, on risquerait d'être touché.

CHAPITRE 29

Des coulés et froissements d'épée.

Lorsqu'on formera un coulé de quarte dans les armes, on ne fera qu'avancer la main un peu plus en dedans, en formant un froissement sur l'épée de l'adversaire ; et, pour celui de tierce, on aura soin d'avoir la main de quarte, le bras un peu courbé, et le froissement se formera en tournant la main de tierce. On peut, d'après le froissement, rendre la riposte, si l'adversaire ne s'y oppose pas.

CHAPITRE 30

Du coulé et battement en même temps

Le coulé et le battement se produisent en même temps par un coup sec du poignet et sans que le bras sorte de la ligne. Le battement de quarte se produira du tranchant de l'épée, et pour lors la main se trouvera partagée entre la tierce et la quarte.

Quand on formera un battement seul, le bras restera dans sa position ; alors il n'y aura que le poignet à agir ; et, si l'adversaire ne s'oppose point à la parade, il n'y aura qu'à lever le poignet sur la même ligne et rendre la riposte droite.

CHAPITRE 31

Du coupé sur pointe d'attaque.

L'épée étant engagée de quarte dans les armes, on dirigera son coupé en quarte sur les armes, ce qui se fait en passant son épée par-dessus celle de son adversaire, en frappant un appel du pied droit, en retirant un peu l'avant-bras ; et, si l'adversaire s'oppose à la parade de tierce, on dégagera et on tirera quarte dans les armes. On peut encore, après le coupé lâcher le coup de seconde.

Si l'on est engagé de tierce, on peut également diriger son coupé en quarte dans les armes. Si l'adversaire venait à s'opposer à l'épée de quarte, on serait maître de faire un dégagement après le coupé. On peut encore marquer la feinte une, deux ; et si l'adversaire pare de quarte, on déterminera son coupé en quarte sur les armes ; elle revenait la parade de tierce, on pourrait dégager quarte dans les armes.

CHAPITRE 32

Du coupé à la retraite.

Le coupé qui se forme en tirant lorsque l'adversaire fait sa retraite, est moins risquable que le coupé sur pointe d'attaque, parce qu'il n'y a point de coup de temps à prendre. Voici comme il se forme : Lorsqu'on tire quarte dans les armes, on pare quarte ; et si l'adversaire se relève à la même parade, on détermine son coupé en quarte sur les armes, observant de ne pas laisser le temps à l'adversaire de se relever et de ne tirer qu'au moment où il fait sa retraite pour se remettre en garde.

CHAPITRE 33

Du coup de temps sur la marche.

L'épée étant engagé de quarte, si l'on marche en forçant sur la lame de son adversaire, on dégagera sur les armes et, si l'on marche étant engagée tierce, en forçant de même sur la lame, on dégagera et l'on tirera quarte dans les armes.

Lorsqu'on sera engagé de tierce, et qu'on viendra à marcher sur la ligne de tierce, le bras trop plié, on tirera droit du fort au faible de l'épée. La meilleure parade pour ce coup est celle de prime.

Si l'on marche en pointe basse, la main haute, on baissera sa pointe sous la ligne du bras de l'adversaire, sans quitter la lame, en tirant droit du fort au faible de l'épée. Pour parer ce coup, on tournera la main de tierce, le poignet à la hauteur de la hanche, en rendant riposte droite au flanc.

L'adversaire marchant à l'épée de quarte, la main basse et la pointe haute, on tirera droit du fort au faible de l'épée.

CHAPITRE 34

Du coup de temps pris de pied ferme sur des engagements forcés.

Lorsqu'on est engagé en quarte sur les armes, si l'adversaire vient former un engagement de quarte dans les armes, il faut aussitôt dégager, pour tirer le coup de temps en quarte sur les armes. Par ce moyen on évite le fer de son adversaire, et le coup est presque sûr. On peut de même, sur l'engagement de tierce, prendre le coup de temps en quarte dans les armes.

Si l'on ne se trouvait pas de force à saisir ces coups de temps, il serait bon de marquer des feintes ; par exemple, sur l'engagement de quarte dans les armes, on tirera la feinte une, deux, dans les armes ; et, sur l'engagement de tierce, on tirera la feinte de quarte sur les armes. Ces derniers temps sont plus faciles à exécuter, parce qu'il faut beaucoup moins de vitesse que pour les premiers, et qu'ils sont d'ailleurs moins pénibles.

CHAPITRE 35

Du coup de temps sur le coupé.

Sitôt la ligne du dedans, on tirera droit dans les armes, observant de bien se couvrir ; et, si l'on forme un coupé sur la ligne du dehors, on tirera quarte sur les armes, saisissant avec précision tous les coups au moment où l'adversaire a le poignet levé.

Si un tireur ne se sentait pas assez fort pour saisir le coup de temps sur le coupé, il vaudrait mieux qu'il attendit son adversaire à tirer, afin de parer et riposter ; autrement il risquerait de ne faire que coup pour coup.

CHAPITRE 36

Du-coup de temps sur la démonstration des parades.

Au moment où l'adversaire formera la parade de quarte, on dégagera vivement sur les armes.

On peut de même, au premier liement du contre de quarte, dégager et tirer quarte sur les armes.

Si l'épée était engagée de quarte et qu'on vint à former le contre de tierce on tirerait quarte dans les armes.

Quand on viendra à la parade du demi-cercle, on passera vite au coup de seconde ; et, si l'on venait à former le demi-cercle, la main basse, on lèverait le poignet, en tirant par-dessus le poignet de l'adversaire.

Sur toutes ces parades inégales, on peut prendre un coup de temps, mais il demande beaucoup d'agilité et de souplesse. Rien de plus pénible que ces coups, à cause de l'attention qu'ils exigent et de la promptitude dans l'exécution.

Les parades et ripostes présentent moins de difficultés, parce qu'elles n'obligent point à autant de développement.

REMARQUE.

Par le jeu d'attaque, on ébranle souvent son adversaire, surtout lorsqu'on marche bien couvert, la pointe de l'épée devant soi.

Cette manière d'attaquer peut déconcerter au premier moment, mais si l'on venait à être trompé par des feintes ou des demi-temps, il faudrait s'attacher aux parades.

CHAPITRE 37

Exercice de la volte.

Étant en garde, si l'on vient à tirer dans les armes, soit un coup droit, soit feinte de quarte, on portera le pied gauche de côté, de manière que le bout du soulier regarde le talon droit, puis on tiendra le genou raide, et la main gauche opposée à l'épée de l'adversaire.

CHAPITRE 38

Des désarmements.

Le meilleur désarmement est celui qui se produit par un contre de quarte de la manière suivante : si l'adversaire vient à tirer quarte sur les armes, on liera son épée au contre de quarte, en faisant passer sa pointe sous la ligne du bras, ou ligne directe au flanc de l'adversaire, et de la main gauche on saisira sa monture plutôt que son poignet, parce qu'il pourrait reprendre son arme de la main gauche.

Si l'on venait à désarmer son adversaire par des battements d'épée, il serait injuste et contre l'usage de rendre la botte ; mais si on le désarmait en formant une parade, et qu'on rendit riposte en même temps, le coup serait bon, parce qu'on n'est pas toujours le maître de son premier mouvement.

CHAPITRE 39

Du jeu des gauchers.

Les gauchers ont les mêmes principes que les droitiers. Comme il s'en trouve moins que de droitiers, les droitiers ont le désavantage de ne point se trouver exercés à leur jeu.

Un droitier doit faire attention d'engager son fer dans le défaut de la main de son adversaire, ou, ce qui est la même chose, d'engager quarte sur les armes : alors la parade du contre devient une parade très sèche. Si, par hasard, le gaucher ne souffrait point l'engagement de quarte sur les armes, attendu que c'est son fort, on pourrait se servir du demi-contre de quarte, qui ferait le même effet que la parade du contre de quarte.

Si l'on est quarte dans les armes, la parade du demi-cercle sera très utile pour les coups tirés sur la ligne du bras : c'est la botte favorite aux gauchers. On aura, suivant ce jeu, deux ripostes, une sous le bras, et une en quarte sur les armes.

On peut de même se servir des parades simples quand l'adversaire a le poignet bas : les ripostes sont beaucoup plus vives.

FIN.